

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015) Date d'émission: 2024-05-05 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SENSIBOWL Code du produit : 1300985

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyant à acide doux pour cuvettes Restrictions d'emploi : Réservé à un usage professionnel

1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.

12 James St N, Suite 202 Hamilton, Ontario L8R 2J9

T 1 800 663 9925

regulatory@projectclean.com - www.projectclean.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	www.chemtrec.com	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	www.canutec.com		24hr/day 7days/week within USA and Canada

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
Citric acid	2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylic acid	n° CAS: 77-92-9	5 - 10

^{*}The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position

où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

peau

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste:

Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil

de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du

corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau,

avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus

d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection

individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu. Réutiliser si possible. Autrement,

éliminer les matériaux récupérés conformément à toutes les réglementations

locales, provinciales ou fédérales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de

pour une manipulation

protection individuel.

sans danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après

toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker dans un endroit bien

ventilé. Tenir au frais.

Produits incompatibles : Bases. Agent oxydant. agents réducteurs.

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Protection des mains:

Non requise dans les conditions d'emploi normales

Protection oculaire:

Not required for normal conditions of use

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Clear. Gel incolore.

Couleur : Incolore

Odeur : Parfum de pomme

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 1-2

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 100 °C

Température d'auto-inflammation : Non inflammable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité : Aucune donnée disponible, Non inflammable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1 - 1,1

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : 1000 – 2000 cP Propriétés explosives : Not explosive.

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de

stockage et de transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

dangereuses

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées

(voir section 7).

Matières incompatibles : Agent oxydant.

Produits de décomposition : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les

dangereux conditions normales de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Citric acid (77-92-9)

DL50 orale rat 3000 - 5000 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Citric acid (77-92-9)	
DL50 orale	5400 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Mouse, Male / female, Experimental value, Oral, 10 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

cibles (STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (STOT) (exposition répétée)

Citric acid (77-92-9)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	8000 mg/kg de poids corporel Animal: rat
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	4000 mg/kg de poids corporel Animal: rat

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et

ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé.

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé.

SENSIBOWL	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune donnée disponible
Citric acid (77-92-9)	
CL50 - Poissons [1]	440 – 760 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 48 h, Leuciscus idus, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 10 mg/l Bacteria

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Citric acid (77-92-9)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,8 – -1,55 (Experimental value)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.2. Persistance et dégradabilité

SENSIBOWL

Persistance et dégradabilité Contains readily biodegradable component(s).

Citric acid (77-92-9)		
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Readily biodegradable in water.	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,42 g O ² /g substance	
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,728 g O ² /g substance	
DThO	0,686 g O ² /g substance	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SENSIBOWL

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) Aucune donnée disponible

Citric acid (77-92-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,81,55 (Experimental value)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.4. Mobilité dans le sol

SENSIBOWL

Mobilité dans le sol Aucune donnée (d'essai) sur la mobilité de la substance n'est disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) Aucune donnée disponible

Citric acid (77-92-9)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Citric acid (77-92-9)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,81,55 (Experimental value)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des

déchets

: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du

collecteur agréé.

Recommandations pour le

traitement du produit/emballage

: Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou reremplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez

dans une décharge sanitaire.

Informations écologiques : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

Aucune donnée disponible

IMDG

Aucune donnée disponible

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Citric acid (77-92-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Citric acid (77-92-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 05-05-2024

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéguates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.